

# La Bataille du Souvenir

---

Florence Loriaux,  
CARHOP<sup>1</sup>

Principale source de richesse de la terre wallonne au XIX<sup>e</sup> siècle et synonyme de progrès technique et d'industrialisation, l'épopée du charbon a marqué profondément et parfois douloureusement la terre wallonne au point d'en modifier le paysage et d'en changer sa physionomie.

Toutefois, tous les signes de l'intense activité charbonnière qui a régné dans nos régions, disparaissent les uns après les autres comme s'ils étaient réabsorbés par cette terre fouillée durant des siècles par des milliers de mineurs à la recherche de l'or noir.

Le pire est toutefois que la mémoire collective s'efface, lentement mais inexorablement. Déjà, les témoins directs, ceux qui ont subi dans leur corps cet enchaînement à la mine, commencent à se faire rares. Quant aux écoliers, ils auront du mérite à savoir qui étaient ces mineurs qui s'en sont retournés dans leur passé, et ce qu'était le charbon.

Ainsi, après avoir assisté à une véritable déification de la houille allant jusqu'à lui offrir en sacrifice de très nombreuses vies humaines, à accepter de dénaturer l'aspect physique des régions, on assiste au « déboulonnage » de l'Idole et en période de crise économique, la tentation est grande de faire disparaître les vestiges d'un passé autrefois glorieux mais également témoins d'un déclin. Craignant l'effet démoralisant que la persistance de ces stigmates devenus de véritables chancres pourrait avoir auprès des populations, on a souvent préféré les éliminer plutôt que de les mettre en valeur afin que les générations puissent prendre conscience de leur patrimoine industriel et social.

Quoiqu'il en soit, quand les entreprises disparaissent c'est également le monde des travailleurs qui perd une partie de ses repères de mémoire.

Quoi de plus normal dès lors de se battre pour sauvegarder ces traces d'activités ou de les traduire sous d'autres formes (comme des monuments, des plaques de rues, ...).

Pourtant, alors que la valeur « travail » a été très tôt statufiée, elle était principalement érigée à la gloire de l'industrie florissante et de ses barons comme en témoignent les statues de Cockerill à Seraing, de Godin à Huy, de Solvay à Couillet, ... Les ingénieurs et inventeurs ont également été coulés dans le bronze afin de pérenniser le souvenir de leurs découvertes, comme c'est le cas pour André Dumont.

Mais qu'en est-il des hommes, des femmes et des enfants qui ont fait fonctionner les usines et tourner les manufactures ? Assez paradoxalement, il n'existe en Wallonie aucun monument rendant hommage à l'effort humain, même si dans certaines régions est mise en exergue l'industrie dominante, comme c'est le cas de Mouscron qui glorifie son industrie textile par une monumentale bobine de fils stylisée.

---

<sup>1</sup> Carhop (Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire), 3 rue des Mouchérons 1000 Bruxelles

On trouve bien entendu des représentations des acteurs du travail industriel grâce sans doute à la prise de conscience de l'existence de la classe ouvrière. Mais plutôt qu'aborder le travail du point de vue de la pénibilité du labeur et à la souffrance qu'elle génère, on assiste à la sublimation et à l'idéalisation du travailleur. Ainsi, à propos de l'œuvre de Constantin Meunier, Xavier Canonne constate : « *toutes ces statues vivantes, ces emblèmes du travail visant à établir le recensement de l'activité humaine du temps, devant former cette parabole du Monument au Travail (dont on peut légitimement se demander ce que de l'effort humain ou de la condition de ceux qui y sont contraints il exalte) traités généralement par la sculpture, genre dont il est l'initiateur, brisant avec la « statuomanie » bourgeoise en vogue à l'époque* ». <sup>2</sup>

La mine et son univers échappent toutefois à ce constat de carence. Les très nombreuses catastrophes et accidents individuels liés à cette industrie extractive ont donné lieu à une série d'initiatives plus ou moins spontanées pour honorer la mémoire des morts, et qui, dans la plupart des cas, sont portées par les travailleurs eux-mêmes.

En effet, plus que dans tout autre secteur d'activités, les travailleurs de l'industrie charbonnière ont payé un lourd tribut à l'édification de la richesse du pays.

Nombreux sont les hommes, les femmes et les enfants qui ont laissé leur espérance de vie pour extraire le charbon dans des conditions de travail particulièrement éprouvantes : postures inconfortables dans des galeries étroites qui entraînent diverses affections des muscles, du squelette ou des articulations, développement de maladies professionnelles propres aux mineurs comme l'ankylostomiase, une affection causée par des vers présents dans la mine, affections touchant les poumons dans lesquels la silicose fait des ravages, ...

Mais la source principale de hantise pour le mineur est sans nul doute l'accident<sup>3</sup> qui le guette en permanence, sous des formes aussi diverses qu'inattendues et souvent de façon imprévisible. La liste est longue de ces accidents, qui peuvent aussi bien être limités que prendre des proportions gigantesques : coups de grisou, éboulements, inondations, rupture de câbles, écrasement des cages, explosions prématurées des mines, etc.

Parfois, c'est un simple incident ou une négligence qui dégénère en catastrophe, comme l'extinction intempestive d'une lampe que l'ouvrier essaye de rallumer lui-même pour gagner un temps précieux et qui communique le feu aux gaz présents ; l'obstruction d'une voie d'aérage par suite d'un éboulement qui provoque l'asphyxie de nombreux ouvriers ; l'eau accumulée dans des anciens travaux n'ayant pas été remblayés et qui occasionne un coup d'eau lorsque les outils du mineur viennent à ouvrir un passage à cette « force colossale » ; le défaut du boisage qui provoque l'éboulement du toit de la veine où l'ouvrier est occupé à l'abattage du charbon et qui ensevelit plusieurs travailleurs ; l'imprudence de boufeu qui tire une mine là où il a observé la présence de grisou en petite quantité mais dont « l'enflammement » se communique à une grande poche voisine qui déclenche une conflagration généralisée, etc.

C'est sans nul doute aussi à la conscience d'appartenir à un groupe tissant de très forts et exceptionnels sentiments de camaraderie et de solidarité que l'on doit ce foisonnement de témoignages.

---

<sup>2</sup> Canonne, X., « Un opéra de fumée. Parcours dans la représentation du monde du travail en Wallonie et à Bruxelles », in *Travail et Vie. Un siècle d'art belge 1848-1948*, catalogue de l'exposition organisée au Musée d'Art Moderne de la Ville de Liège et au Museum voor Industriële Archeologie en Textiel de la Ville de Gand du 12 septembre au 9 novembre 1997, p.22.

<sup>3</sup> A ce propos lire l'article de Leboutte, R., « Mortalité par accident dans les mines de charbon aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », in *Revue du Nord*, t.LXXIII, n°293, octobre-décembre 1991, p.703-736.

Toujours en première ligne lors des luttes sociales, les mineurs continuent à se battre par le biais d'associations pour que la mémoire ne se perde pas. Le travail de mémoire se met progressivement en place afin de légitimer la fierté du labeur mais aussi pour exorciser un passé douloureux.

Les premières commémorations organisées par les travailleurs sont sans aucun doute liées prioritairement aux catastrophes.

Citons celle de Beaujonc à Ans le 28 février 1812 qui, il y a encore une vingtaine d'années était étudiée dans le cours d'histoire des écoles primaires de la région liégeoise. Cet événement fait désormais partie des légendes que l'on se transmet encore aujourd'hui<sup>4</sup>.

À 170 mètres de profondeur, 127 mineurs, dont Hubert Goffin et son fils Mathieu âgé de 12 ans, sont surpris par un coup d'eau venant d'une fosse voisine. Bloqués durant cinq jours, 105 d'entre eux furent secourus, mais 22 se noyèrent.

Hubert Goffin fut le premier ouvrier à recevoir la Légion d'Honneur pour le sauvetage. Une gravure rappelant les faits et représentant Goffin et son fils au fond de la bure, fut réalisée par l'artiste Léonard Jehotte et diffusée au profit des victimes.

Une brochure relatant les événements fut également publiée<sup>5</sup>, une souscription publique organisée. L'exploit fut célébré dans des romans, des poèmes et même des pièces de théâtre. Cela n'empêche pas Goffin de mourir le 5 juillet 1821, le crâne écrasé à la suite d'un coup de grisou dans la houillère du Bois de Saint-Gilles à Sclessin.

En 1912, la Commune d'Ans, grâce à une souscription populaire, lui érigea un monument le représentant avec son fils et symbolisant les souffrances au travail.

La région liégeoise connaîtra bien d'autres catastrophes collectives qui ne sont plus guère connues de nos jours et qu'aucune stèle ne rappelle.

Citons à titre d'exemple le coup de grisou à l'Espérance en 1838 avec 57 morts et 15 blessés, Marihaye en 1875 où 48 mineurs perdent la vie, ... Isidore Demblon qui dresse le martyrologue des charbonnages de Saint-Nicolas de 1801 à 1842 relève 69 accidents provoquant 263 victimes dont 33 avaient moins de 15 ans, 15 plus de 55 ainsi que 6 femmes, tout en soulignant que « *dans ce total, n'ont pu être repris ceux qui, sortis vivants mais grièvement atteints, sont allés mourir dans leur famille ou dans les hôpitaux de Liège. Ces humbles héros, à plus d'un siècle de distance, nous donnent un exemple admirable de fidélité au devoir du travail. Beaucoup de victimes portent le même nom. Le courage qu'ont eu beaucoup d'entre eux de retourner à la fosse qui leur avait déjà ravi leur père, frère, fils et tant d'autres membres de leur famille, les impose aujourd'hui encore au respect de tous* »<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Delrée, H., « L'affaire Hubert Goffin : étude des relations du coup d'eau survenue le 28 février 1812 dans l'exploitation de la mine de houille de Beaujonc à Ans, près de Liège », in *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t.XCIX (1987), p.91-145.

<sup>5</sup> *Relation des événements mémorables arrivés dans l'exploitation de houille de Beaujonc près de Liège le 28 février 1812 suivie du Précis de ce qui s'est passé le 14 janvier précédent dans celle du Horlot, où 65 mineurs ont péri sous l'effet du gaz inflammable ; d'une notice sur les mines de houille du Département de l'Ourthe et du plan des exploitations Beaujonc et Mamonster, publié au profit des veuves et des enfants de ceux qui ont péri dans les houillères Beaujonc, Horlot et quelques autres du Département de l'Ourthe*, Liège 1812.

<sup>6</sup> Demblon, I., « Histoire de nos charbonnages. Catastrophes minières au Pays de Liège », in *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t.XXXVII, p.7-24.

En revanche la catastrophe du puits Marie à Seraing, appelé « le Malheur de Marie » qui provoque le 8 décembre 1881 la mort de 69 mineurs, suscita une grande émotion auprès du public. Grâce à une souscription populaire un monument fut dressé. C'est la « Belle Pierre » dont l'inscription est révélatrice de l'état d'esprit de la population : « Travaille ! est bien facile à dire. Travaille ! C'est le cri des heureux. La société qui a le travail pour base doit nourrir le travailleur et non pas le tuer ».

Plus proche dans le temps de Marcinelle, la catastrophe du Many au Val Saint-Lambert le 24 octobre 1953 entraîne la mort de 26 personnes et en blesse 14 autres. C'est seulement en 1993, qu'un monument fut instauré en hommage aux victimes et ce, à l'instigation des associations de mineurs. Et après avoir fait les gros titres de la presse pendant plusieurs semaines, en général, seules les personnes originaires de Seraing en ont encore la mémoire.

Chaque bassin minier connaîtra ses tragédies qui sont impossibles à toutes énumérer et dont le coût humain reste difficilement quantifiable.

Mais comme le soulignait un article publié dans le « *Franc Mineur* » en 1934, le public oublie assez rapidement les accidents au fur et à mesure que de nouveaux se produisent et que, si les premières pages des journaux et des publications syndicales portent le deuil, l'événement plonge vite dans la fosse de l'oubli.

Pourtant, déjà en juin 1931, le « *Franc Mineur* » rappelait aussi que la mort individuelle par accident cause plus de dommages dans l'ensemble que les catastrophes réunies : « *Nous ne voulons pas faire entendre par là qu'on exagère l'importance des grands sinistres. Non, au contraire, mais aux nombreux petits accidents, qui, chaque année, font des centaines de victimes parmi les mineurs, on ne fait presque pas attention ou, en tout cas, on attache beaucoup trop peu d'importance* ».

Outre les tragédies collectives, dont on se rend compte que peu d'entre-elles sont encore inscrites dans les mémoires, le travail de la mine est commémoré de différentes manières. S'il y a bien une plaque commémorant l'arrêt du dernier charbonnage de Wallonie, le puits Sainte Catherine du Roton Farciennes le 27 septembre 1989, il existe également des bornes de béton, véritables pierres tombales, indiquant sur les anciens sites le nom de la fosse et sa date de fermeture.

Il y a aussi l'organisation de nombreuses associations et de comités de quartier se battant pour sauvegarder les terrils.

Ainsi Sainte Walburge, un quartier de Liège, s'est mobilisé en 1991 pour empêcher que le terril Saint-Barbe désaffecté depuis plus de 25 ans ne se transforme en chantier. Les associations ont obtenu gain de cause face à la Société d'exploitation du terril. A l'heure actuelle, 1200 terrils sont recensés sur la dorsale wallonne dont 339 sont classifiés

À **Courcelles**, à l'initiative de la Commission consultative des immigrés, un monument appelé « À la gloire du Mineur » est inauguré le 16 octobre 1982 et est depuis le lieu d'une cérémonie commémorative chaque année à la Sainte-Barbe. Il s'agit de « rendre gloire aux mineurs belges et immigrés qui ont ensemble contribué à l'essor de la Wallonie ». Cette œuvre, contrairement à de nombreuses autres, fait référence au passé le plus récent de l'exploitation du charbon.

À **Cuesmes**, la célèbre lampe de mineur géante surnommée « le quinquet » a été construite après la guerre par les travailleurs des ateliers des charbonnages du Nord du Rieu du Cœur à Quaregnon. C'est en 1958, à la fermeture de ce charbonnage, qu'elle fut transférée dans la

cour de l'Héribus. Les puits de cette entreprise fermés, la direction fit don du luminaire à l'administration communale.

1996 fut l'occasion de voir surgir un effort commémoratif significatif à l'occasion de l'anniversaire du protocole d'accord entre les gouvernements belge et italien.

Ainsi de nombreuses plaques et monuments ont été inaugurés qui sont autant d'hommage pour le tribut payé à la mine mais un hommage souvent posthume comme pour se faire pardonner cette mauvaise conscience collective face aux conditions de ce travail inhumain.

Dans ce contexte, à Flémalle, les ACCLI ont fait édifier en 1996 un petit mémorial dont le texte gravé dans la pierre relate :

*« Honneurs à celui qui succombe, frappé par le dur travail de la pierre, du charbon et de l'acier et qui ne peut dire en mourant : "Italie, douce terre natale, la vie que tu m'as donnée, voici que je te la rends.*

*Belgique, douce terre d'accueil, la richesse que tu m'as donnée voici que je te la laisse". »*

Depuis une dizaine d'années, on assiste au développement de lieux d'animation de type pédagogique ou touristique centrés sur le patrimoine industriel laissant une place plus importante au vécu du travail. Plus dynamiques, moins figés, ils donnent les clefs d'une mémoire riche et complexe. Les sites miniers du Bois du Cazier à Marcinelle, de Blégny-Trembleur, de Bois-du-Luc,... sont représentatifs des moyens mis en œuvre afin de transmettre la mémoire aux générations futures.

L'acte de mémoire ne se réduit cependant pas aux seules grandes cérémonies officielles, aux grandes réalisations architecturales ou sculpturales. La mémoire a aussi investi les lieux de la vie quotidienne.

Il y a le langage des rues, un lieu de mémoire incontournable très visible mais que le quotidien peut aussi banaliser : si les habitants connaissent le nom des rues de leur quartier combien connaissent les personnages, les combats évoqués, les lieux représentés ? Les charbonnages ont pourtant fortement influencé la toponymie urbaine. Ainsi, on trouve des rues des mineurs, sentier des Houilleurs, rue des botteresses, rue des houillères, rue du charbonnage, rue des hiercheurs mais aussi des rues Hubert Goffin, rue Hullos, du nom du forgeron qui, selon la légende, aurait trouvé de la houille pour se chauffer, sans compter les nombreux charbonnages et autres fosses ayant laissé leur nom au chemin ou à la route qui y conduisait comme rue du Hasard, rue du Many, rue Fanny, quai de l'Espérance, rue d'Amercoeur,...

Les multiples wagonnets de mines ornant les routes, les places et les ronds-points qui servent de bacs à fleurs, sont tout autant des manifestations de la mémoire.

Les cimetières, lieux de mémoire par excellence, multiplient les témoignages plus émouvants les uns que les autres. Nombreuses sont les sépultures des cimetières des régions minières à rappeler la profession de leurs occupants par la gravure ou la sculpture du casque de mineur ou de sa lampe. Dans la mort aussi on n'oublie pas son passé. Sans parler des fosses communes unissant pour l'éternité les victimes de catastrophes comme ce fut le cas lors du coup de grisou du 11 mai 1950 à Trazegnies qui provoqua la mort de 38 hommes dont 22 furent enterrés ensemble et pour lesquels la commune de Courcelles fit ériger un monument.

Certains d'entre eux ont d'ailleurs droit à de véritables monuments comme l'ouvrier mineur Joseph Wettinck, élu député en 1894 et mort en 1907, dont la tombe à Jemeppe, intégrant la sculpture d'un mineur abattant du charbon, a été édifiée grâce aux souscriptions populaires.

Avant que le passage à l'euro ne les fasse disparaître, l'Etat avait choisi comme effigie pour les petites pièces de 20 et de 50 centimes une tête de mineur dessinée par Constantin Meunier, signe de récupération d'une image ou glorification d'une profession longtemps dénigrée ? Il restera encore pour les amateurs de boissons fortes la possibilité de boire à la santé des houilleux en servant le fameux « Péket des houyeux ». Certaines expressions en wallon véhiculent aussi ce passé. Ainsi on n'hésite pas à traiter un têtû de « tiësse di hoye ».

En conclusion on peut affirmer que le travail de mémoire se poursuit à travers de multiples manifestations d'activités des plus modestes aux plus structurées ou symboliques et dont nous n'avons évoqué que quelques exemples, mais qu'il n'est jamais terminé et qu'il est volatile à la manière des mémoires magnétiques qui risquent toujours d'être effacées quand elles sont stockées dans de mauvaises conditions.

Autrement dit, il faut sans cesse conscientiser les porteurs de ce qu'on pourrait appeler la « petite histoire » ou les « petites histoires » de transmettre leurs savoirs et leurs savoirs-faire, ou simplement leurs vécus afin qu'il ne soit pas définitivement perdu pour les générations futures.

C'est notamment à travers ces activités de sauvegarde et de préservation des traces du passé que le lien intergénérationnel, tellement important pour notre avenir collectif, aura des chances d'être maintenu.